

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 NOVEMBRE 2022

Dernière AG donc présentée quasiment in extenso

● 1er point: approbation de l'ordre du jour

Le président y ajoute deux points, décalant les autres: le budget prévisionnel 2023 et la création d'une régie des dépenses et des recettes.

L'ordre du jour est approuvé

2ème point: approbation des comptes rendus des 2 assemblées générales de l'année dernière; le

président remercie la secrétaire pour le rapport qui reflète bien les propos tenus.

Les comptes rendus sont approuvés.

3ème point: le rapport moral du Président.

Il est centré sur 7 questions

Pourquoi aider?

Cette question revient tous les ans. Les malgaches, pour nombre d'entre eux (92 % vivent en dessous du seuil de pauvreté...), souffrent, victimes de forces qu'ils ne peuvent contrôler (le climat, l'économie mondiale qui les dépossède de leurs richesses et un état corrompu);

Voilà 13 ans que nous les aidons et nous voyons les progrès; le seul fait d'envoyer régulièrement de l'argent, environ 10 000 euros par an, leur enlève le poids d'appréhender le lendemain et les autorise à pouvoir faire des projets à long terme, ce qui est primordial pour des personnes qui vivent pour la plupart au jour le jour. Cela a permis d'envoyer les enfants à l'école et d'envisager la poursuite d'études supérieures pour certains d'entre eux, facteur de progrès social. Certains des enfants parrainés sont revenus à la ferme école pour y enseigner et y travailler, ce qui est une preuve de réussite du projet.

Il y a 5000 ONG à Madagascar dont certaines « se gavent » sur le dos des malgaches ou des états qui les subventionnent. Ce n'est pas parce que d'autres agissent mal que nous devons baisser les bras et les abandonner.

Pourquoi un seul village?

La ferme école est gérée par une association, l'association FITAFA qui est propriétaire des terrains; le projet avance avec ses échecs (la fabrication de fromages, par exemple) et ses réussites (les huiles essentielles). Ils ont de l'ambition et il suffit de comparer les photos d'il y a 15 ans et celles de 2022 (projetées devant l'AG) pour s'en rendre compte.

Le progrès n'est pas seulement matériel: bâtiments, toilettes, puits de captage de l'eau, panneaux solaires pour l'éclairage des logements des instituteurs, mais aussi dans le dynamisme, la confiance et l'espoir que notre intervention apporte aux habitants. C'est ce que nous a confié Haingo, la fille de Françoise et Grégoire que nous avons rencontrée il y a quelques semaines (elle a déménagé pour suivre son mari en Suisse mais reste la co responsable de la gestion de l'école avec une responsable sur place qu'elle a formée). Elle a insisté sur notre rôle primordial au niveau de l'école, sur la motivation que cela apporte aux enseignants et aux élèves (retour d'élèves pour enseigner et travailler à la ferme école, meilleurs résultats du district aux examens, études supérieures pour certains élèves), le fonctionnement de la cantine qui permet à tous les enfants un repas par jour. Notre contribution permet de dégager des financements pour d'autres projets et d'autres débouchés artisanaux.

Dans l'avenir, lorsque le site sera autonome, nous pourrons peut être apporter notre contribution à de minis projets initiés par les villageois formés à la ferme.

A quoi avons nous contribué?

L'école: une classe maternelle de plus, un repas par jour pour un prix extrêmement modique (le fait de payer responsabilise les parents pour envoyer les enfants à l'école), la prise en charge des

orphelins, de très bons résultats au brevet et 100% de réussite à l'entrée en 6ème. Les élèves participent à des actions de reboisement et suivent des cours d'hygiène.

Les enseignants: le salaire est revalorisé et les points retraites sont payés, contrairement à de nombreuses écoles non gouvernementales. Deux anciennes élèves sont revenues à l'école, l'une pour prendre la direction pédagogique de l'école et l'autre comme formatrice et enseignante en français qui, il faut le rappeler, n'est pas la langue maternelle des élèves.

Le développement: la ferme fonctionne avec de nombreux parents d'élèves qui travaillent dans les champs que ce soit pour les cultures vivrières ou pour la production d'arbres et d'arbustes odorants utilisés pour la fabrication d'huiles essentielles (l'achat d'alambics a permis à Mr Rakontodrahe de produire plusieurs quintaux d'huiles de ravintsara, d'eucalyptus et de giroflée vendus en France et en Suisse car de qualité certifiée). Cela représente une source de revenus considérable mais Grégoire cherche d'autres sources de revenus pour ne pas dépendre uniquement de cette filière.

La ferme école: les bâtiments sont construits, il reste à acquérir du mobilier. Plusieurs formateurs ont été formés pour diffuser de nouvelles techniques agricoles (transformation du manioc en farine, fécule ...). A travers un message de Grégoire nous comprenons qu'il veut doter la ferme d'engins motorisés pour produire pour le marché local et former la 1ère promotion de membres d'une future Coopérative.

Notre objectif d'information: nous sommes moins bons en ce domaine mais nous ne voulons pas trop investir en moyens d'information pour pouvoir respecter nos engagements financiers sur le terrain. Nous devons témoigner que nos amis malgaches ne sont pas des paresseux qui se laissent vivre au soleil. Nous subissons aussi, depuis quelques années, la chaleur, les tempêtes, les inondations, les feux de forêts. Nos paysages se modifient, nos glaciers fondent mais, à Madagascar, le Sud est la proie d'une sécheresse sans précédent, depuis plusieurs années, dans un silence assourdissant; et c'est nos émissions de CO2 qui en sont responsables, pas les leurs!

Plusieurs moyens sont à notre disposition: un site web en cours de création pour remplacer celui créé par Mr DURAND, une feuille d'information trimestrielle Andouf'info (la première en août, la deuxième en préparation, envoi privilégié par mail car un envoi par courrier c'est une journée de travail à Madagascar...), une feuille d'information Madag'info moins régulière sur la situation du pays et enfin un dépliant à réactualiser avec Mr VALLEE, ici présent, qui avait rédigé le précédent juste avant la COVID, avant notre changement de nom et les progrès importants réalisés sur place.

Notre objectif d'échange:

Faire venir un jeune malgache en France pour quelques mois d'accueil et de scolarité, c'est possible, mais le voyage coûte en moyenne 2000 euros et c'est impossible pour une famille malgache pour laquelle cela représente 4 ans de salaire....

Par contre, parmi nous, certains seraient partants pour un voyage à Madagascar, à organiser, en sachant que pour nous le coût est également de 2000 euros; pour 2023, 2024?

Avons nous rajeuni notre association?

Il suffit de nous regarder pour constater que, comme de nombreuses associations, nous souffrons de difficultés de recrutement d'adhérents et de personnes prêtes à s'engager dans un travail pourtant peu chronophage. Mais nous constatons la fidélité de nos adhérents dans leurs dons réguliers et leur envie de continuer avec nous.

Le rapport moral de l'association est approuvé à l'unanimité.

● 4 ème point: rapport d'activités

Mme BOONSTRA commence par celui de Rueil Malmaison.

Globalement elle nous signale une baisse financière liée à la crise COVID et à l'inflation

Le goûter du « Fil d'argent » a été l'occasion de donner une image différente de Madagascar et d'une vente d'artisanat au profit de l'association.

La paroisse protestante a participé à hauteur de 40 euros et a organisé les dimanches de catéchèse et, avec les dons des enfants, elle envoie l'équivalent d'un salaire annuel d'un instituteur
Une collecte a été faite pour une râpe à manioc (1000 euros)
L'un de nos membres, Mr BOONSTRA, a récolté 1200 euros, pour son anniversaire, en faveur de l'association.

Au niveau du Bassin HOULLER:

Le repas de l'AG 2021:1200 euros

Le concert du Lycée PONCELET (2022) a eu lieu en mai mais nous n'avons pas encore reçu les fonds. Le repas annuel « repas du mardi » de la paroisse protestante a rapporté 1000 euros

La Tire lire du Dr VALLEE DURAND environ 500 euros. Lors d'une pièce de théâtre organisée au domicile de Mme et Mr GALLANT, les acteurs nous ont remis 300 euros.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

● 5 ème point: rapport financier

Au 30-12-2021, le compte est crédité de 5633 euros

Nous avons pu verser 2 fois 4600 euros au cours de l'année 2021 grâce à l'ensemble des dons (réguliers concernant 6 personnes, et ponctuels en plus des adhésions et des opérations fixes réalisées par nos membres)

Nos dépenses sont minimales mais elle comprennent cette année une assurance responsabilité civile contractée auprès de la Maif (obligatoire)

BILAN FINANCIER ANNEE 2021		
AMDM		
ORIGINES	RECETTES	DEPENSES
Adhésions Couples	600	
" " Simples	725	
Virements	2616	
DONS	4953,80	
Union Ent RWEIL	827,80	
DIACONAT Paroisse RWEIL	350	
TIRELIRE M ^{me} DURAND	234,80	
" " Gellant	365,80	
Vente Produits Mada (M ^{me} MOUSNIER)	115	
Assurances MAIF		- 122,57
Repas A.G.	290	120
Erreur comptage		3,10
Ferme école	1052,80	9200
TOTAL	11078,20	9445,67
Soit Année 2021 11078,20 - 9445,67 = 1632,53		
CREDIT BANQUE au 31-12-2020 = 4000,57		
CREDIT BANQUE au 31-12-2021 + 1632,53		
TOTAL 5633,10		

Bilan financier 2021.

Au 11-11-2022 il compte est crédité de 8968 euros

Nous remercions Mr MAZZETTA pour le travail effectué toutes ces années au service de l'association et regrettons que son état de santé l'oblige à quitter ses fonctions de trésorier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

● 6^{ème} point: conclusions du vérificateur aux comptes

La parole est à Monsieur BELVOIX qui atteste de la vérification du compte financier et propose quitus au trésorier pour la gestion de l'année 2021. L'AG donne quitus à l'unanimité et remercie Mr BELVOIX pour son travail.

● 7^{ème} point: budget prévisionnel (point rajouté à l'ordre du jour)

Il est remis à chacun sous forme de tableau et les explications sont orales.

Recettes

Adhésions 1000

Dépenses

Affranchissements 200

Dons	3100	Dépliant	300
Virements réguliers	2200	Papeterie	100
Repas du mardi pour Madagascar	1000	Assurance	150
Activités Rueil Malmaison	1000	Courses repas	150
Tire Lire	800	Versement école	5100
Repas spécial Madagascar	1000	Versement ferme	4200
Concert et autres activités	1000	Parrainage	600
Vente d'un livre photo	1000	Reboisement	400
		Livre photo	500
		Site web	100
		Opérations ponctuelles	300
Total	12100		12100

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

8 ème point: création d'une régie des dépenses et des recettes

Si un voyage devait avoir lieu en 2023, les frais de l'association (petites dépenses type parking, téléphone, pourboire d'un guide, affranchissement, achat imprévu de santé ou d'hygiène) relatifs à ce voyage (les frais de voyage et d'hébergement individuels n'entrent dans ces dépenses) seront comptabilisés dans une régie de recette et de dépenses que vous nous autoriserez à créer. Cela permet à une personne de dresser une comptabilité à part regroupant toutes les dépenses et recettes en 2 lignes comptables, tout en conservant tous les justificatifs à fin de contrôle à la demande de tout membre du conseil d'administration, et de remettre le solde au trésorier dès la fin de l'activité.

Si un voyage avait lieu, je vous demande d'autoriser le CA à entrer dans cette démarche avec la personne de son choix.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

● 9 ème point: cotisation 2022

A partir du 01/01/2023, elle se montera à 26 euros par personne et 42 pour un couple. Pour rappel, la cotisation 2022 individuelle est de 25 euros et de 40 euros pour un couple.

● 10 ème point : élection du bureau

Le bureau comprend 4-7 membres renouvelés tous les ans. Nous sommes tous démissionnaires et rééligibles. Il n'y a pas de nouvelle proposition pour le bureau et Mr MAZZETTA ne souhaite pas continuer. Mr Michel DURAND se propose de reprendre le poste de trésorier.

L'AG élit à l'unanimité les 4 candidats. Au sein du nouveau bureau les responsabilités sont déterminées par les 4 élus:

Mr Jacques GALLANT Président

Mme Antoinette BOONSTRA Vice Présidente

Mme A.Elisabeth DURAND Secrétaire

Mr Michel DURAND Trésorier

Mr Jean Paul BELVOIX poursuit sa fonction de vérificateur aux comptes.

L'AG autorise le nouveau trésorier à ouvrir un nouveau compte dans la banque de son choix.

● 11ème point

Nous prenons connaissance du courrier du Tribunal de proximité à qui nous envoyons chaque année le résumé de l'AG et la liste des membres du CA.

● 12ème point

Vérification que chaque membre a bien reçu les statuts (signaler sur la liste d'émargement si vous souhaitez recevoir un exemplaire).

● 13ème point: le débat

Questions des membres

- Quel âge a Grégoire? Effectivement, cela pose la question de l'avenir de la ferme école mais il faut savoir que certains des terrains qui lui appartenaient ont été donnés à FITAFA (école, temple, ferme école) et que des clauses spéciales actées chez un notaire permettent d'assurer la pérennité des activités. Ses enfants ne peuvent donc pas en hériter, il n'y a pas de possibilité de démantèlement ou d'expropriation du site car il est géré par une association, FITAFA, et Grégoire, qui reste très actif et dynamique, forme du personnel sur place en vue de sa succession (il a l'âge de notre président qui reste également très actif)
- Que deviennent les élèves: certains poursuivent au delà du collège (lycée à 20 km ou à Tananarive selon les possibilités de leurs parents); d'autres seront formés aux métiers de l'artisanat ou de l'agriculture pour qu'ils puissent rester chez eux, au village, et éviter mendicité et prostitution.
- La maison d'hôte qui se trouve sur le site est équipée d'eau courante et d'électricité (vous pouvez y séjourner) mais n'appartient pas à la ferme. Elle a été payée par une famille hollandaise mais les revenus reviennent à la ferme (location-repas)
- Sur les photos projetées, on voyait une culture de maïs qui, on le sait, est très gourmande en eau; elle s'est faite en saison des pluies, naturellement, même si elle n'a peut être pas été très productive. Il en est de même pour des essais antérieurs avec le moringa qui n'ont pas pu être poursuivis en raison d'aléas climatiques sur les hauts plateaux. C'est le propre des malgaches d'essayer, de réessayer et de ne pas se laisser décourager en cas d'échec.
- Discussion sur le dépliant: créer un petit groupe de travail qui se réunira en présentiel ou à distance pour apporter les modifications nécessaires.
- Jacques GALLANT suggère la réalisation d'un petit recueil de textes avec photos de Madagascar.
- Opération vélos d'occasion: Mr RAKOTONDRABE, fils de Grégoire habitant à Strasbourg, collecte des vieux vélos qui sont envoyés dans un conteneur une fois par an à Andof. Les vélos sont réparés et vendus au profit de la ferme école. Ceux qui ont des vélos dont ils ne se servent plus peuvent les déposer chez Jacques.

14ème point: paiement des cotisations

Nous rappelons que adhésion et don peuvent donner lieu à l'établissement d'un reçu fiscal. Le montant du repas de 12 euros sera déduit du montant versé par ceux qui règlent par chèque.

Fin de l'assemblée générale à 20h00

La secrétaire
Elisabeth VALLEE-DURAND

le Président
J.GALLANT